

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Destiné aux associations du secteur socioculturel et sportif SCP 329.02 et 329.03 (Fonds 4S)

Pour les institutions relevant de la SCP 319.02 (Fonds Isajh) ou de la CP 332 (Fonds ASSS ou MAE), la demande est à introduire exclusivement via la [plate-forme extranet](https://plate-forme.extranet.be)

Ce formulaire est à transmettre par mail à bet@apefasbl.org

Annexe à joindre : fichier excel du personnel participant

L'APEF vous informera de la décision du Fonds concerné au plus tard 1 mois après la réception de la demande.

Si le Fonds accepte votre demande, marquez-vous votre accord pour transmettre ce formulaire à l'opérateur d'analyse des risques que vous avez choisi ? Oui - Non

Pour plus d'informations le projet RPS : preventionrps.org

A) FICHE SIGNALÉTIQUE DE VOTRE ORGANISATION

Nom de votre asbl			
N° d'immatriculation ONSS		N° d'entreprise	
Commission paritaire		Sous-secteur	
Nbre de personnes salariées		Nbre d'ETP	
Adresse			
Code postal		Localité	
Téléphone général		Mail général	
Personne de contact pour la gestion de la demande d'analyse des risques psychosociaux :			
Prénom		NOM	
Fonction			
Téléphone		Mail	
Organe(s) de concertation sociale présent(s) au sein de votre organisation :			
<input type="checkbox"/> Conseil d'Entreprise (CE)		<input type="checkbox"/> Délégation syndicale (DS)	
<input type="checkbox"/> Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT)		<input type="checkbox"/> Aucun	

B) DESCRIPTIF DE VOTRE DEMANDE

1. Origine de votre demande

Pourquoi voulez-vous mener un accompagnement collectif concernant les risques psychosociaux ?

Avez-vous déjà réalisé une analyse des risques psychosociaux ? Oui - Non

Si oui, à quelle date a eu lieu la dernière analyse des risques?

Si oui, quels sont les principaux résultats de cette analyse des risques?

Avez-vous déjà mené des actions de prévention des risques psychosociaux dans votre organisation ?

Oui - Non. Si oui, lesquelles et avec quels résultats / effets sur le terrain?

Votre institution connaît-elle actuellement des situations à risques psychosociaux (turn over, sous-effectif, surcharge de travail, stress, burn-out, crise, conflits, agressivité, violence...), ou estimez-vous qu'elle risque d'en rencontrer prochainement ?

Oui Non. Si oui, des causes ont-elles pu être identifiées, et de quelle manière ?

Quelles sont, selon vous, les fonctions ou les services les plus à risques psychosociaux ?

2. Implication des parties prenantes

Le personnel a-t-il été impliqué dans cette démarche visant à mettre en place un accompagnement collectif concernant les risques psychosociaux ? Expliquez.

Comment la direction et l'organe d'administration sont-ils impliqués ?

Comment les organes de concertation sociale (délégation syndicale, CE, CPPT) sont-ils impliqués ?

Combien de personnes salariées participeront à l'accompagnement collectif?	
--	--

Si toutes les personnes salariées de l'asbl ne participent pas à l'accompagnement collectif, quels sont les critères de choix du personnel participant ?

Comment allez-vous piloter l'accompagnement collectif depuis le 1^{er} contact avec l'opérateur jusqu'à la présentation des résultats? Un comité est-il prévu et constitué ?

Comment allez-vous organiser la diffusion et la mise en œuvre des résultats de l'accompagnement collectif à l'ensemble du personnel de votre organisation ?

3. Objectifs et volume souhaité de l'accompagnement collectif

Quels sont les objectifs de l'accompagnement collectif que vous souhaitez mettre en place ? A quoi voulez-vous que l'accompagnement puisse aboutir ?

Quel est le nombre souhaité d'heures d'accompagnement?

4. Choix de l'accompagnement collectif (un seul choix possible)

Processus de prévention des RPS

Opérateur	Intitulé de l'accompagnement collectif	Régions couvertes	N°	Choix
CDGAI	Prévenir les risques psychosociaux (RPS) : un accompagnement collectif pour améliorer durablement le bien-être au travail	Bruxelles, Brabant wallon, Hainaut, Liège, Namur	6	<input type="checkbox"/>
PSDD	Réaliser un plan de prévention et d'actions concrètes et spécifiques dans la perspective du bien-être et de la gestion des RPS au travail	Bruxelles - Wallonie	7	<input type="checkbox"/>
ULiège / CITES	Accompagnement collectif global sur les risques psychosociaux	Bruxelles - Wallonie	8	<input type="checkbox"/>

Thèmes spécifiques RPS

Opérateur	Intitulé de l'accompagnement collectif	Régions couvertes	N°	Choix
CDGAI	Conflits, violence et harcèlement : comprendre et partager collectivement des pistes de prévention et d'action	Bruxelles, Liège, Luxembourg, Namur	9	<input type="checkbox"/>
	Renforcer les ressources collectives pour prévenir le stress, l'épuisement professionnel et le burnout	Bruxelles, Brabant wallon, Hainaut, Liège, Namur	10	<input type="checkbox"/>
CEFORM	Après la crise, vient le beau temps ! ou comment capitaliser sur les compétences individuelles et collectives pour reconstruire une équipe solide et solidaire ?	Hainaut, Brabant wallon, Namur	11	<input type="checkbox"/>
	Comment agir et réagir ensemble face à un ou des épisodes agressifs ? Définir, comprendre, prévenir et gérer		12	<input type="checkbox"/>
	Des signes d'épuisement professionnel ? Comment le prévenir, l'identifier et en sortir ?		13	<input type="checkbox"/>
	Ensemble pour un nouveau départ : comment cultiver l'inclusion et accompagner les transitions pour prévenir les risques psycho-sociaux		14	<input type="checkbox"/>
KUN VIVO	Prévenir le stress et l'épuisement : retrouver de l'énergie et du pouvoir d'agir au travail	Bruxelles - Wallonie	15	<input type="checkbox"/>
	(Re)faire équipe autrement : renforcer la coopération et la confiance		16	<input type="checkbox"/>
	Transformer les tensions : prévenir et gérer les conflits au travail		17	<input type="checkbox"/>

Quels sont les motifs de ce choix ?

C) ENGAGEMENT DE PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DE CE PROJET

Des réunions d'échanges entre institutions ayant bénéficié d'une intervention collective RPS seront organisées en 2027 et 2028 à Bruxelles ou à Namur sous forme d'une journée complète.

Ces rencontres visent à soutenir la qualité des actions en prenant en compte l'avis des institutions et aborderont les sujets suivants :

- Problématiques concernant les risques psychosociaux.

Quelles questions vous ont amenés à vous impliquer dans le processus d'accompagnement ?

- Processus proprement d'analyse des risques.

Comment passer d'un accompagnement à la mise en œuvre d'un plan d'action ?

Nom et fonction des personnes qui participeront à la réunion de travail transversale à Bruxelles ou à Namur regroupant les organisations participant à ce projet :

--

En quoi ces personnes ont-elles un rôle concernant le bien-être au travail au sein de votre organisation?

--

D) SIGNATURE ET CONCERTATION SOCIALE

En signant ce document, la direction atteste que les informations reprises dans ce formulaire sont exactes et conformes à la réalité.

Pour les organisations disposant d'un organe de concertation sociale (Délégation syndicale, Comité pour la prévention et la protection au travail ou Conseil d'entreprise), une information doit être réalisée auprès de l'ensemble du personnel au sujet de ce projet.

L'avis de la représentation syndicale est à intégrer à ce formulaire :

Nom	Prénom	Syndicat	Signature
Avis syndical			

Pour les organisations ne disposant pas d'organe de concertation sociale, la direction atteste sur l'honneur de l'information à l'ensemble du personnel et de l'accord du personnel participant

Direction

Nom		Prénom		Signature	